

StatCan et la COVID-19 :

Des données aux connaissances, pour bâtir un Canada meilleur



Répercussions de la COVID-19 sur les organismes sans but lucratif au Canada, quatrième trimestre de 2021

par Stephanie Tam, Shivani Sood, et Chris Johnston

Date de diffusion : le 6 décembre 2021



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Programme des services de dépôt

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur | 1-800-565-7757 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2021

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.



Répercussions de la COVID-19 sur les organismes sans but lucratif au Canada, quatrième trimestre de 2021

par **Stephanie Tam, Shivani Sood, et Chris Johnston**

Les organismes sans but lucratif représentent une part importante de l'économie canadienne. En 2020, les organismes sans but lucratif représentaient 8,9 % du produit intérieur brut (PIB) au Canada. Plus précisément, les organismes sans but lucratif au service des ménages, ou des particuliers, ainsi que des entreprises représentaient 2,2% du PIB¹ et employaient environ 788 000 personnes², ce qui représentait 4,5 % de tous les emplois au Canada³. Bien que la pandémie de COVID-19 ait eu d'importantes répercussions sur tous les aspects de l'économie canadienne, les organismes sans but lucratif s'en sont mieux tirés par rapport à l'ensemble de l'économie. En effet, malgré la baisse initiale (-11,2 %) du PIB réel au deuxième trimestre de 2020, le PIB des organismes sans but lucratif au service des ménages, ou des particuliers, ainsi que des entreprises avait augmenté de 2,5 % à la fin de 2020⁴. En revanche, au cours de cette année-là, le PIB réel de l'ensemble de l'économie a diminué de 5,4 %, ce qui représente la baisse annuelle la plus forte depuis que les données trimestrielles ont été enregistrées pour la première fois en 1961⁵. En 2020, l'emploi a reculé de 3,9 % dans les institutions sans but lucratif, tandis qu'il a diminué de 9,3 % dans les organismes sans but lucratif au service des ménages, ou des particuliers, ainsi que des entreprises. À titre de comparaison, l'emploi a diminué de 8,2 % dans l'ensemble de l'économie. Toutefois, au quatrième trimestre de 2020, à mesure que l'économie était relancée, l'emploi dans les institutions sans but lucratif au service des ménages, ou des particuliers, ainsi que des entreprises a augmenté de 3,8 %⁶.

Entre le début d'octobre et le début de novembre 2021, Statistique Canada a mené l'Enquête canadienne sur la situation des entreprises afin de recueillir des renseignements sur l'environnement dans lequel les entreprises évoluent actuellement et sur leurs attentes concernant leur avenir. Aux fins de l'Enquête canadienne sur la situation des entreprises, les organismes sans but lucratif comprennent les institutions sans but lucratif au service des ménages ou des particuliers, ainsi que des entreprises, et ils excluent les organismes gouvernementaux à but non lucratif comme les hôpitaux. D'après les résultats de l'enquête, les organismes sans but lucratif ont des perspectives plus optimistes que les autres entreprises, bien qu'ils soient moins susceptibles d'être en mesure de s'endetter davantage que leurs homologues du secteur privé. En ce qui concerne leur effectif, les organismes sans but lucratif étaient plus susceptibles de mettre en œuvre des plans de recrutement, de maintien en poste et de formation, d'augmenter les salaires et de voir leur effectif adopter un milieu de travail hybride (c.-à-d. en télétravail ou en personne) comparativement aux autres organismes. Le présent article donne un aperçu des attentes des organismes sans but lucratif ainsi que des réalités particulières auxquelles ces organismes sont confrontés par rapport aux entreprises du secteur privé.

1. Statistique Canada. (2021). [Compte satellite des institutions sans but lucratif selon le sous-secteur \(total et entreprises\), désaisonnalisés au taux annuel et Produit intérieur brut, en termes de revenus, trimestriel \(x 1 000 000\)](#).

2. Statistique Canada. (2021). [Compte satellite des institutions sans but lucratif selon le sous-secteur \(total et entreprises\), désaisonnalisés au taux annuel](#).

3. Statistique Canada. (2021). [Productivité du travail et mesures connexes par industrie du secteur des entreprises et par activité non-commerciale, conformes aux comptes des industries](#).

4. Statistique Canada. (2021). [Compte satellite des institutions sans but lucratif selon le sous-secteur \(total et entreprises\), désaisonnalisés au taux annuel](#).

5. Statistique Canada. (2021). [Produit intérieur brut, revenus et dépenses, quatrième trimestre de 2020](#).

6. Statistique Canada. (2021). [Compte satellite des institutions sans but lucratif selon le sous-secteur \(total et entreprises\), désaisonnalisés au taux annuel](#).

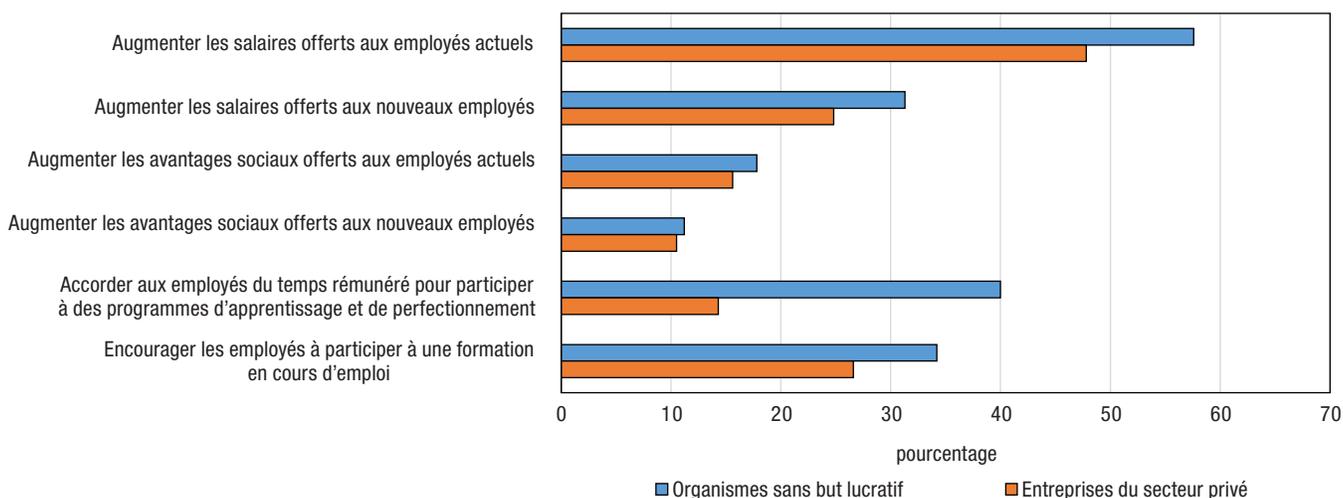


Les organismes sans but lucratif planifient le recrutement, le maintien en poste et la formation pour relever les défis liés à la main-d'œuvre

Près des trois quarts (73,4 %) des organismes sans but lucratif ont indiqué avoir des plans précis au cours des 12 prochains mois liés au recrutement, au maintien en poste et à la formation, comparativement à un peu moins des trois cinquièmes (59,4 %) des entreprises du secteur privé. En particulier, les organismes sans but lucratif étaient plus susceptibles d'augmenter les salaires offerts aux employés existants (57,6 %) et nouveaux (31,3 %), comparativement aux entreprises du secteur privé (47,8 % et 24,8 % respectivement). En outre, les organismes sans but lucratif étaient un peu plus susceptibles de prévoir augmenter les avantages aux employés existants (17,8 %) et nouveaux (11,2 %), comparativement aux entreprises du secteur privé (15,6 % et 10,5 % respectivement).

En ce qui concerne la formation, les deux cinquièmes (40,0 %) des organismes sans but lucratif prévoient de fournir aux employés du temps rémunéré pour suivre des programmes d'apprentissage et de perfectionnement, comparativement à 14,3 % des entreprises du secteur privé. En outre, plus du tiers (34,2 %) des organismes sans but lucratif prévoient d'encourager leurs employés à participer à la formation en cours d'emploi, comparativement à 26,6 % des entreprises du secteur privé.

Graphique 1
Plans de recrutement, de maintien en poste et de formation au cours des 12 prochains mois



Note : On a demandé aux répondants si l'entreprise ou l'organisme avait divers plans de recrutement, de maintien en poste et de formation pour les 12 prochains mois.
Source : Enquête canadienne sur la situation des entreprises, quatrième trimestre de 2021 (Tableau 33-10-0416-01).

Près de 1 organisme sans but lucratif sur 6 (15,4 %) s'attendait à ce que son nombre d'employés augmente au cours des trois prochains mois⁷, alors que 12,8 % des entreprises du secteur privé s'attendaient à la même chose. En outre, 21,9 % des organismes sans but lucratif prévoient une augmentation des dépenses de formation, comparativement à 15,7 % des entreprises du secteur privé.

7. Les résultats présentés sont fondés sur l'enquête dont la collecte de données a eu lieu du 1^{er} octobre au 5 novembre 2021. Dans le cadre de cette enquête, on a demandé aux répondants quelles étaient leurs attentes pour les trois prochains mois. Par conséquent, cette période de trois mois peut s'être tenue du 1^{er} octobre, 2021 au 5 février 2022, selon la date de la réponse de l'entreprise.

StatCan et la COVID-19 :

Des données aux connaissances, pour bâtir un Canada meilleur



Tableau 1
Attentes des entreprises ou des organismes quant à leur nombre d'employés au cours des trois prochains mois, quatrième trimestre de 2021

	Augmentation	Pas vraiment de changement	Diminution
	pourcentage d'entreprises		
Organismes sans but lucratif	15,4	76,9	7,7
Entreprises du secteur privé	12,8	77,4	9,8

Note : On a demandé aux répondants, du 1^{er} octobre au 5 novembre 2021, comment le nombre de leurs employés et leurs dépenses de formation devraient changer au cours des trois prochains mois. Par conséquent, la période de trois mois pourrait s'échelonner du 1^{er} octobre 2021 au 5 février 2022, selon la date à laquelle l'entreprise aurait répondu.

Source : Enquête canadienne sur la situation des entreprises, quatrième trimestre de 2021 (Tableau 33-10-0399-01).

Tableau 2
Attentes des entreprises ou des organismes quant aux dépenses liées à la formation au cours des trois prochains mois, quatrième trimestre de 2021

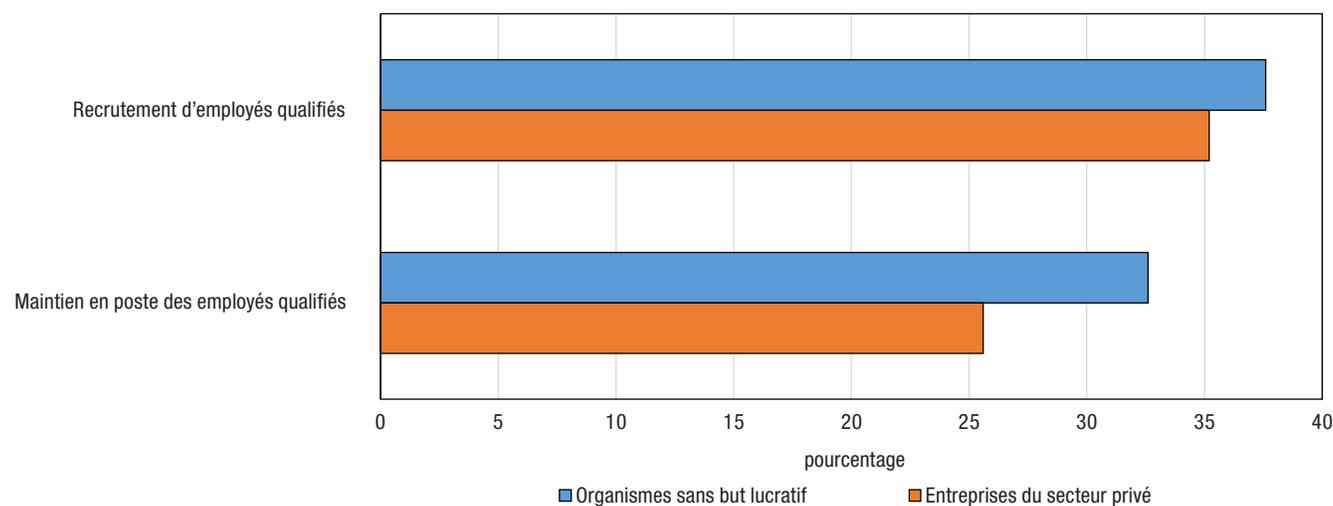
	Augmentation	Pas vraiment de changement	Diminution	Ne s'applique pas
	pourcentage d'entreprises			
Organismes sans but lucratif	21,9	51,1	4,0	22,9
Entreprises du secteur privé	15,7	50,6	5,2	28,5

Note : On a demandé aux répondants, du 1^{er} octobre au 5 novembre 2021, comment le nombre de leurs employés et leurs dépenses de formation devraient changer au cours des trois prochains mois. Par conséquent, la période de trois mois pourrait s'échelonner du 1^{er} octobre 2021 au 5 février 2022, selon la date à laquelle l'entreprise aurait répondu.

Source : Enquête canadienne sur la situation des entreprises, quatrième trimestre de 2021 (Tableau 33-10-0399-01).

Toutefois, les organismes sans but lucratif étaient plus susceptibles de s'attendre à des obstacles liés à la main-d'œuvre au cours des trois prochains mois. Près des deux cinquièmes des organismes sans but lucratif s'attendaient à ce que le recrutement d'employés qualifiés (37,6 %) soit un obstacle, tandis qu'environ un tiers d'entre eux s'attendaient à ce que le maintien en poste d'employés qualifiés (32,6 %) soit un obstacle au cours des trois prochains mois. En comparaison, les entreprises du secteur privé étaient moins susceptibles de s'attendre aux mêmes obstacles au cours de la même période (35,2 % et 25,6 % respectivement).

Graphique 2
Obstacles liés à la main-d'œuvre au cours des trois prochains mois



Note : On a demandé aux répondants si l'entreprise ou l'organisme s'attendait à divers obstacles au cours des trois prochains mois.

Source : Enquête canadienne sur la situation des entreprises, quatrième trimestre de 2021 (Tableau 33-10-0400-01).

StatCan et la COVID-19 :

Des données aux connaissances, pour bâtir un Canada meilleur

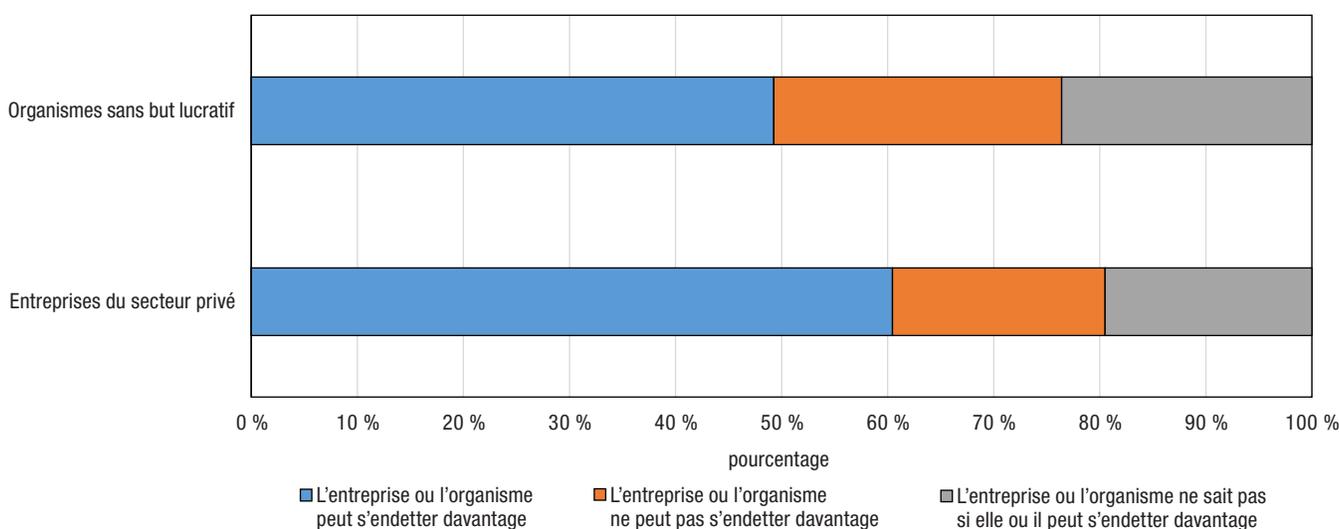


Les organismes sans but lucratif ont des perspectives plus optimistes que les entreprises du secteur privé, malgré une capacité moindre à s'endetter davantage

À mesure que des restrictions liées à la COVID-19 étaient mises en place, de nombreuses entreprises et de nombreux organismes ont dû demander du financement externe pour être en mesure de survivre. En conséquence, certains d'entre eux ont maintenant atteint un point où ils n'ont plus la capacité de s'endetter davantage. Les organismes sans but lucratif étaient plus susceptibles de déclarer que c'était le cas.

Près du tiers (29,1 %) des organismes à but non lucratif ont déclaré qu'ils n'avaient pas la capacité de s'endetter davantage. En revanche, moins d'un cinquième (18,6 %) des entreprises du secteur privé ont déclaré ne pas être en mesure de s'endetter davantage.

Graphique 3
Capacité de s'endetter davantage



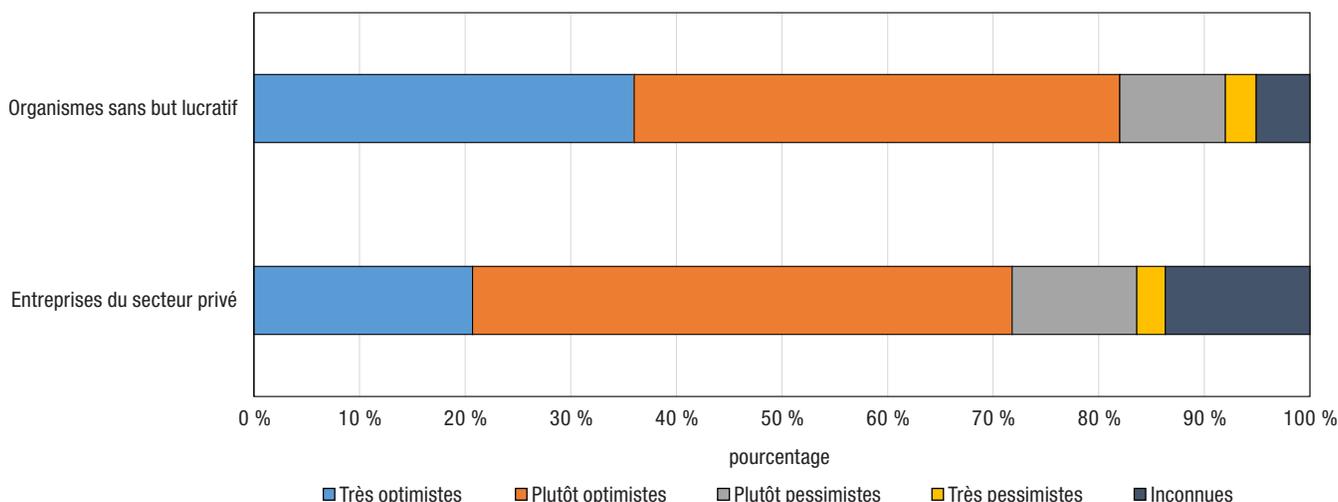
Note : On a demandé aux répondants si l'entreprise ou l'organisme avait la capacité de s'endetter davantage.

Source : Enquête canadienne sur la situation des entreprises, quatrième trimestre de 2021 (Tableau 33-10-0420-01).

Même si les organismes sans but lucratif étaient plus susceptibles d'être incapable de s'endetter davantage, ils étaient plus susceptibles d'avoir des perspectives optimistes à long terme et moins susceptibles d'être incertains de leurs perspectives. Plus des quatre cinquièmes (82,0 %) des organismes à but non lucratif ont déclaré des perspectives optimistes pour les 12 prochains mois, comparativement à moins des trois quarts (71,8 %) des entreprises du secteur privé qui avaient les mêmes perspectives. Plus particulièrement, plus du tiers (36,0 %) des organismes sans but lucratif avaient des perspectives très optimistes comparativement à un cinquième (20,7 %) des entreprises du secteur privé. Parallèlement, 5,1 % des organismes sans but lucratif étaient incertains de leurs perspectives, comparativement à 13,7 % des entreprises du secteur privé.



Graphique 4
Perspectives d'avenir au cours des 12 prochains mois



Note : On a été demandé aux répondants d'indiquer les perspectives d'avenir de l'entreprise ou de l'organisme.
Source : Enquête canadienne sur la situation des entreprises, quatrième trimestre de 2021 (Tableau 33-10-0426-01).

Les organismes sans but lucratif sont plus susceptibles d'appuyer des régimes de travail hybrides

Les entreprises et les organismes ont commencé à repenser les régimes de travail traditionnels. D'avril 2020 à juin 2021, 30 % des employés qui ont répondu à l'Enquête sur la population active avaient effectué la plupart de leurs heures de travail à domicile⁸. Lorsqu'on considère les nouveaux télétravailleurs, 90 % ont déclaré être au moins aussi productifs à domicile qu'ils l'étaient auparavant dans leur lieu de travail habituel⁹, et 80 % aimeraient travailler au moins la moitié de leurs heures de travail à partir de chez eux une fois la pandémie terminée¹⁰. Par conséquent, certaines entreprises et certains organismes envisagent l'utilisation du télétravail à l'avenir. Les organismes sans but lucratif étaient plus susceptibles de prévoir que leur effectif adoptera prochainement un régime hybride de télétravail combiné à du travail sur place.

En moyenne, les organismes à but non lucratif prévoyaient que plus du quart (27,2 %) de leur effectif disposerait d'un système hybride de télétravail et de travail en sur place au cours des trois prochains mois. Comparativement, les entreprises du secteur privé prévoyaient qu'en moyenne, ce type de régime de travail serait environ deux fois moins fréquent (13,4 %).

D'autre part, un grand nombre d'entreprises et d'organismes prévoyaient que leurs employés travailleront exclusivement sur place ou exclusivement en télétravail au cours des trois prochains mois. En moyenne, près des deux tiers (66,2 %) de l'effectif des organismes sans but lucratif et plus des trois quarts (77,0 %) de la main-d'œuvre des entreprises du secteur privé devraient travailler exclusivement sur place au cours des trois prochains mois. Par ailleurs, en moyenne, 6,6 % de l'effectif des organismes sans but lucratif et 9,6 % de l'effectif des entreprises du secteur privé devraient travailler exclusivement en télétravail au cours des trois prochains mois.

8. Statistique Canada. (2021). [Travailler à domicile pendant la pandémie de COVID-19, avril 2020 à juin 2021](#).

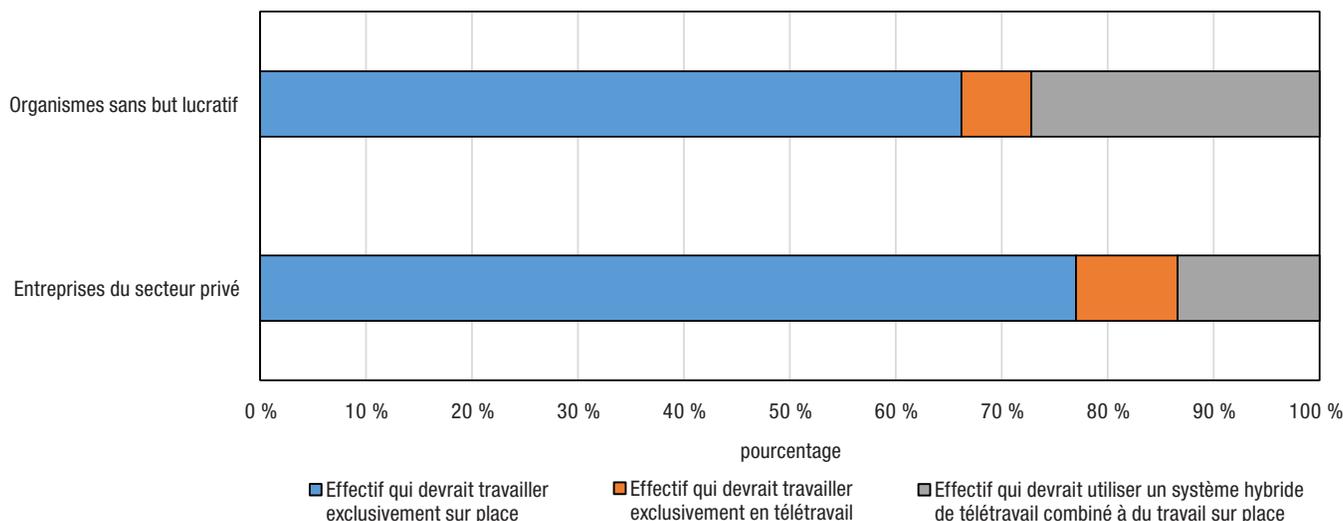
9. Mehdi, T. et Morissette, R. (2021). [Travail à domicile : productivité et préférences](#).

10. Mehdi, T. et Morissette, R. (2021). [Le travail à domicile après la pandémie de COVID-19 : une estimation des préférences des travailleurs](#).



Graphique 5

Pourcentage moyen de l'effectif qui devrait adopter divers régimes de travail au cours des trois prochains mois



Note : On a demandé aux répondants quel pourcentage de l'effectif de l'entreprise ou de l'organisme devrait adopter divers régimes de travail au cours des trois prochains mois.

Source : Enquête canadienne sur la situation des entreprises, quatrième trimestre de 2021 (Tableau 33-10-0422-01).

Parmi ceux qui ont déclaré qu'au moins certains de leurs employés étaient censés travailler exclusivement en télétravail au cours des trois prochains mois, en moyenne, 7,1 % de l'effectif des organismes sans but lucratif devrait être établi dans une province ou un territoire différent du lieu de travail, comparativement à 10,0 % de l'effectif des entreprises du secteur privé.

Méthodologie

Du 1^{er} octobre au 5 novembre 2021, des représentants d'entreprises de partout au Canada ont été invités à participer à un questionnaire en ligne portant sur la situation des entreprises et les attentes de ces dernières pour la suite des choses. L'Enquête canadienne sur la situation des entreprises utilise un échantillon aléatoire stratifié d'établissements commerciaux dans lequel les employés sont classés par région géographique, secteur d'industrie et taille. L'estimation des proportions se fait à l'aide de poids calibrés afin de calculer les totaux de population dans les domaines d'intérêt. La taille totale de l'échantillon pour cette itération de l'enquête est de 36 140. Les résultats sont fondés sur les réponses d'un total de 16 528 entreprises, dont 1 690 faisaient partie des organismes sans but lucratif.

Références

Statistique Canada. (2021). Enquête canadienne sur la situation des entreprises, quatrième trimestre de 2021.